



Communiqué de presse

De meilleurs salaires en Europe pour tous, c'est maintenant !

Alors que l'inflation continue de grimper partout en Europe, le pouvoir d'achat des travailleurs est en chute libre. C'est ce que montre une étude récente de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) : elle révèle que le salaire minimum réel a baissé de 4,8% en moyenne en Europe et dans plus de 18 Etats membres de l'UE. Cette situation a déjà provoqué une vague de mobilisations syndicales ces derniers mois, du Royaume-Uni à l'Espagne ou encore de la Lettonie à la Bulgarie, elles devraient de nouveau se multiplier début octobre avec comme revendication des hausses salariales significatives et des conditions de vie décentes pour tous les travailleurs et leurs familles !

L'adoption finale de la directive de l'Union Européenne pour des salaires minimums adéquats est un signal sans précédent au niveau de l'UE, à l'attention des gouvernements et des employeurs, en faveur d'une négociation collective forte et effective en matière salariale et pour des salaires minimums décents. Même la présidente de la Commission européenne, dans son discours annuel sur l'Etat de l'Union, a fustigé les profits réalisés dans le contexte de guerre et de crise énergétique et sur le dos des travailleurs qui subissent de plein fouet les conséquences de l'inflation. Elle a même soutenu un éventuel plafonnement des prix de l'énergie et une taxe temporaire sur les entreprises dans le secteur de l'énergie qui spéculent sur les marchés européens pour engranger des profits records. Ainsi, ce sont près de 140 milliards d'euros de recettes fiscales additionnelles pour les Etats Membres de l'UE qui pourraient venir de soutenir les ménages les plus précaires.

Pour FO, syndicat de la feuille de paye, il est désormais temps de joindre les actes à la parole et de lancer au plus vite la transposition de la directive de l'UE sur les salaires minimums adéquats en concertation avec les interlocuteurs sociaux en France afin de soutenir au plus vite la négociation salariale et ainsi apporter des réponses concrètes aux attentes des travailleurs, dans le public comme dans le privé, par de véritables augmentations de salaires !

Paris, le 16 septembre 2022

Contact :

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ brugani

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 07.81.16.76.85